

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION AU NIGER EN DECEMBRE 2024

Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est en hausse de 1,2% en décembre 2024 par rapport à son niveau du mois de novembre 2024.

En glissement annuel (décembre 2024 par rapport à décembre 2023), le taux d'inflation est ressorti à +4,7%.

En moyenne annuelle (variation du rapport de la moyenne des indices des douze (12) derniers mois à la moyenne des indices des douze (12) mois précédents), le taux d'inflation s'est établi à +9,1% en décembre 2024, contre 9,3% le mois précédent et +3,7% en décembre 2023. Ce taux de +9,1%, qui représente le taux d'inflation moyen de l'année 2024, est au-dessus de la norme maximale de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

Le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en hausse de 2,5% en décembre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente.

La hausse du niveau général des prix en décembre 2024, par rapport au mois de novembre 2024, est due à l'augmentation des prix des produits composant les fonctions suivantes : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (+0,7%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+0,2%), « Santé » (+1,7%), « Loisirs et culture » (+0,5%), « Enseignement » (+0,2%) et « Restaurants et hôtels » (+0,2%).

Toutefois, cette hausse du niveau général des prix a été atténuée par la baisse des prix des produits appartenant aux fonctions : « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-2,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,7%), « Communications » (-0,6%) et « Biens et services divers » (-0,3%).

S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », on constate une augmentation des prix des produits suivants : les légumes frais en fruits ou racine (+13,5%), les tubercules et plantain (+10,1%), les condiments (+8,1%), les huiles (+7,3%), les agrumes (+5,4%), les autres matières grasses (+3,0%), les pâtes alimentaires (+2,6%), les autres conserves de poissons (+1,8%), les céréales non transformées (+1,5%), le sucre (+1,4%), la viande de bœuf (+1,1%), les fruits secs et noix (+1,1%), les œufs (+0,9%), les farines, semoules et gruaux (+0,6%), la viande de mouton ou de chèvre (+0,2%) et le Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes (+0,1%).

Pour les fonctions, « Articles d'habillement et chaussures » (+0,7%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+0,2%), « Santé » (+1,7%), « Loisirs et culture » (+0,5%), « Enseignement » (+0,2%) et « Restaurants et hôtels » (+0,2%), qui ont contribué à la hausse du niveau général des prix, l'on note le renchérissement des prix des chaussures enfants (+8,6%), de la réparation et location d'articles chaussants (+8,2%), des sous-vêtements hommes (+4,0%), des sous-vêtements femmes (+3,3%), des vêtements de dessus femmes (+2,9%), des tissus d'habillement (+0,7%), de la confection et réparations vêtements hommes (+0,5%), des vêtements de dessus hommes

(+0,4%), de la confection et réparations vêtements enfants (+0,2%), des gros appareils ménagers, électriques ou non (+1,3%), du mobilier pour chambre à coucher et salle de bain (+0,8%), du petit appareil électroménager ou ménage et réparation (+0,5%), des autres ustensiles de ménages (+0,5%), du mobilier pour salle de séjour, salle à manger, bureau (domicile) (+0,4%), des articles de ménage non durables (+0,2%), des articles de ménage en textiles (+0,1%), des appareils et matériel thérapeutiques (+21,8%), des médicaments traditionnels (+11,5%), des services de laboratoires et de radiologie (+8,4%), des services hospitaliers (+3,4%), des appareils de réception, enregistrement et reproduction (+1,4%), des équipement photographique, cinématographique, optique, autre bien durable à fonction récréative et culturelle (+0,5%), des livres scolaires et autres livres (+0,1%), du forfait et circuits touristiques composites (+0,1%), de l'enseignement secondaire (+0,4%) et des restaurants, cafés et établissements similaires (+0,2%).

Quant aux fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-2,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,7%), « Communications » (-0,6%) et « Biens et services divers » (-0,3%), qui ont atténué la hausse du niveau général des prix, on note la diminution des prix du tabac et stupéfiants (-2,8%), des combustibles solides et autres (-4,3%), des services d'entretien et de réparations courantes (-1,5%), du gaz (-0,7%), de l'alimentation en eau (-0,1%), du matériel de téléphonie et de télécopie (-4,5%), des appareils et articles pour soins corporels (-1,1%), des salons de coiffure et instituts de soins et de beauté (-0,7%), des autres effets personnels (-0,7%) et des produits pour soins corporels (-0,4%).

Concernant les céréales non transformées, les prix ont augmenté de 1,5% par rapport au mois de novembre 2024. Cette hausse est le résultat de l'augmentation des prix des sacs de 100 kg du mil (+2,8%) et du maïs (+10,2%), contre une baisse des prix du sac de 100 kg de sorgho (-13,4%) et de celui de 50 kg du riz (-0,6%).

Ainsi, les prix moyens des sacs de 100 kg du mil et du maïs, sont passés respectivement de 27.141 FCFA, 25.212 FCFA en novembre 2024, à 27.907 FCFA et 27.772 FCFA en décembre 2024. S'agissant du sac de 100 kg du sorgho, le prix est sorti à 29.211 FCFA en décembre 2024 contre 33.748 FCFA en novembre 2024. Quant au prix moyen du sac de 50 kg de riz, il se situe à 29.259 FCFA en décembre 2024 contre 29.443 FCFA en novembre 2024.

Enfin, pour les produits pétroliers à la pompe, certains ont été revus à la baisse à partir du 23 juillet 2024. En effet, conformément à l'arrêté n°0067MC/I/SG/DGC/DCI/LCVC du 22 juillet 2024, le prix du litre du gazoil est passé de 668 FCFA à 618 FCFA, soit une baisse de 7,5%. S'agissant du litre d'essence super 91 sans plomb, il est passé de 540 FCFA à 499 FCFA, soit une diminution de 7,6%. Les prix des autres produits pétroliers restent inchangés depuis janvier 2013, à 649 FCFA pour le litre d'essence mélange et à 496 FCFA pour celui du pétrole lampant.

Le Directeur Général par Intérim

Sani OUMAROU

09/01/2025